

**PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL du 13 AVRIL 2012 à 17h30**

**Présidé par Monsieur Rolland BALBIS, Maire**

**Présents** : Mesdames et Messieurs Joseph RAMPAL, Christophe GUIOL, Elisabeth SZIKLAI, adjoints, Marthe AMBROSIONI, Laurent BALZIO, Martine FAYAUBOST, Frédéric GODANO, Michelle TICOT, Vincent VAGH, Christian ZIEGLER.

**Absents ayant donné procuration** : Messieurs David TRINEAU à Rolland BALBIS, Jérôme AVANOTTO à Joseph RAMPAL

**Absents** : Néant

**Secrétaire de séance** : Elisabeth SZIKLAI

=====

**Approbation du Compte Administratif de la Commune 2011**

Le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Christophe GUIOL adjoint, le maire s'étant retiré, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2011 rédigé par le maire et l'approuve à l'unanimité.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES :	1 333 473,28 €
RECETTES :	1 685 540,05 €

**EXCEDENT D'EXPLOITATION :** 352 066,77 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES :	599 862,99 €
RECETTES :	776 701,11 €

**EXCEDENT D'INVESTISSEMENT :** 176 838,12 €

**Affectation des résultats et reprise des restes à réaliser de l'année 2011 du budget de la Commune**

Le Conseil Municipal, après avoir voté le compte administratif 2011, décide à l'unanimité d'affecter la reprise des résultats et des restes à réaliser 2011 de la façon suivante :

Restes à réaliser dépenses :	436 513. 09 €
Restes à réaliser recettes :	273 304. 98 €

- de conserver à la section de fonctionnement une partie de l'excédent 2011 pour un montant de 152 066, 77 € et d'affecter un montant de 200 000 € à la section d'investissement au compte 1068 (recettes).

- de reporter à la section d'Investissement au compte 001 (recettes) l'excédent 2011 d'un montant de 176 838. 12 €.

### **Approbation du compte de gestion 2011 de la Commune**

Après avoir étudié les différentes écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, le conseil municipal déclare à l'unanimité, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **Vote des taux communaux d'imposition 2012**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de monsieur Rampal, adjoint aux finances, décide à l'unanimité pour l'année 2012, d'appliquer les taux d'impositions notifiés par la Trésorerie Générale, sans augmentation

<u>TAXES</u>	<u>BASES IMPOSITION</u>	<u>TAUX</u>	<u>PRODUIT CORRESPONDANT</u>
T. Habitation	2 946 000 €	17.50 %	515 550. 00 €
T. Foncière (bâti)	1 921 000 €	13,60 %	2261 256. 00 €
T. Foncière (non bâti)	47 700 €	74.22 %	35 403. 00 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	210 100 €	26.24 %	55 130. 00 €

### **Approbation du Budget Primitif 2012 de la Commune**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune pour l'année 2012 dont les propositions globales, présentées par Monsieur Rampal adjoint aux finances, sont les suivantes :

#### **SECTION D ' EXPLOITATION**

DEPENSES :	1 643 934.77 €
RECETTES :	1 643 934.77 €

#### **SECTION D ' INVESTISSEMENT**

DEPENSES :	1 337 419.16 €
RECETTES :	1 337 419.16 €

### **Approbation du Compte Administratif Eau et Assainissement 2011**

Le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Christophe GUIOL adjoint, le Maire s'étant retiré, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président de séance donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2011 rédigé par le Maire, lequel peut se résumer ainsi :

## SECTION D ' EXPLOITATION

DEPENSES :	43 560.72 €
RECETTES :	101 076.98 €

EXCEDENT D'EXPLOITATION : 57 516.26.€

## SECTION D ' INVESTISSEMENT

DEPENSES :	45 804.65 €
RECETTES :	101 409.24 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 55 604.59 €

L'Assemblée approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2011 de l'Eau et l'Assainissement.

## Affectation des résultats et reprise des restes à réaliser de l'année 2011 budget Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal suite au vote du Compte administratif 2011 décide, à l'unanimité,

- d'affecter la reprise des résultats et des restes à réaliser 2011 :

Restes à réaliser dépenses :	10 146, 19 €
Restes à réaliser recettes :	0. 00 €

- de conserver à la section de fonctionnement une par partie de l'excédent 2011 pour un montant de 27 516, 26 € et d'affecter un montant de 30 000 € à la section d'investissement au compte 1068 (recettes).

- le report de l'excédent d'Investissement 2010 à la section d'Investissement au compte 001 (recettes) pour un montant de : 55 604, 59 €

L'affectation des résultats et la reprise des restes à réaliser 2011 du budget eau-assainissement est approuvé à l'unanimité

## Approbation du compte de gestion 2011 budget Eau et assainissement

Après avoir étudié les différentes écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, le conseil municipal déclare à l'unanimité, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## EAU et ASSAINISSEMENT : Approbation du Budget Primitif 2012

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif de l'eau et l'assainissement pour l'année 2011 dont les propositions globales, présentées par Monsieur Rampal adjoint aux finances, sont les suivantes :

## SECTION D ' EXPLOITATION

DEPENSES :	94 263,20 €
RECETTES :	94 263,20 €

## SECTION D ' INVESTISSEMENT

DEPENSES :	175 124,54 €
RECETTES :	175 124,54 €

### **Indemnité représentative de logement des instituteurs**

Le Conseil municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, à la revalorisation du taux de base de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2011 proposée par le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale. Le montant de l'IRL de base est porté à 3 360,06 €.

### **Programmes d'actions ONF pour l'année 2012**

Le conseil municipal retient en totalité la proposition de travaux de l'ONF pour l'année 2012 dans le cadre de l'aménagement forestier programme 2007/2021. Ces travaux concernent l'entretien sylvicole, entretien de pistes, la programmation d'une coupe de bois Quartier les Défends.

### **Dotation Parlementaire**

Le Maire explique que l'opération concernant l'aménagement de la Place Général de Gaulle est susceptible de bénéficier d'un financement sur la réserve parlementaire à hauteur de 14 000 €.. Le conseil adopte.

### **Questions diverses :**

Le Maire donne les informations suivantes :

Bourse aux plantes : la manifestation aura lieu le dimanche 29 avril 2012 dans le Parc Municipal.

Inauguration des nouveaux locaux de la Bibliothèque samedi 21 avril à 11h

Cérémonie de la Marianne le samedi 21 avril à 19 heures

Mai Théâtral : soirée inaugurale le vendredi 11 mai 2012 à la salle des associations

Le maire informe et invite les conseillers qu'un apéritif est organisé salle du conseil municipal à l'intention de Kévin LEFEBVRE qui a obtenu la médaille de champion de France de Judo vendredi 20 avril à 18h.

La séance est levée à 19h40